



Sports

59 % des Français pratiquent régulièrement une activité physique

Cela veut dire quoi : « faire du sport ? » Voilà bien une question à laquelle il est difficile de répondre car, dans une acception large, c'est aussi bien aller marcher dans des chemins verts que de disputer un match de football, voire aller au travail à pied ou à vélo... Pourtant, le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) a relevé le défi et a constitué un « Baromètre national de la pratique sportive » à la demande de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) et du ministère en charge des sports. La quatrième enquête s'est effectuée en juillet 2023 auprès de plus de 4 200 personnes résidant en France et âgées de 15 ans ou plus...

Ainsi, en 2023, 59 % des personnes interrogées ont pratiqué une activité physique régulière (au moins une fois par semaine) au cours des douze derniers mois, contre 54 % en 2018. Parmi ceux qui pratiquent régulièrement une activité physique, 31 % mentionnent la course à pied ou la marche ; 22 % des activités de la forme et de la gymnastique ; 10 % des sports aquatiques ou nautiques ; 10 % des sports de cycles ou motorisés ; 7 % des sports collectifs ; 5 % des sports de raquette...

Toujours en 2023, 63 % des hommes sont des pratiquants sportifs réguliers (57 % en 2018), contre seulement 55 % des femmes (51 % en 2018). Par ailleurs, l'enquête montre que les jeunes et les catégories les plus aisées restent les plus sportifs. Chez les 15 à 24 ans, on compte 71 % de pratiquants sportifs réguliers, contre 55 % chez les 40 ans ou plus. De plus, 73 % des cadres font du sport régulièrement alors que c'est le cas de seulement 52 % des ouvriers. La pratique dans un club ou une association est en recul au profit des applications, des tutoriels Internet ou du visionnage de cours en différé.

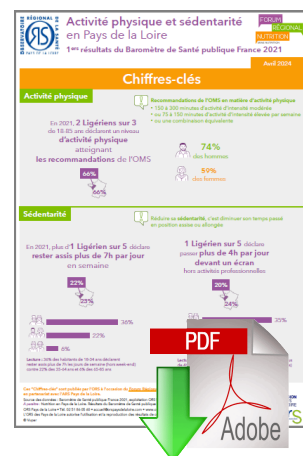


Santé publique

Activité physique et sédentarité en Pays de la Loire

À l'occasion d'un Forum régional Nutrition qui s'est tenu à Nantes le 9 avril 2024, l'Observatoire régional de la santé (ORS) a publié des « chiffres-clés » issus des premiers résultats du Baromètre de Santé publique France 2021.

Ainsi, en 2021, les deux tiers des Ligériens de 18 à 85 ans (66 %) déclarent un niveau d'activité physique atteignant les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le taux est similaire à celui pour la France. Dans les Pays de la Loire, les femmes sont plus sédentaires que les hommes : 41 % des femmes ne respectent pas les recommandations de l'OMS, contre 26 % des hommes. Ces recommandations sont de 150 à 300 minutes d'activité



d'intensité modérée, ou 75 à 150 minutes d'activité d'intensité élevée par semaine (ou une combinaison équivalente).

Par ailleurs, 22 % des Ligériens de 18 à 85 ans déclarent rester assis plus de sept heures par jour en semaine (23 % en France). La sédentarité concerne davantage les plus jeunes générations : 36 % des 18-34 ans restent assis plus de sept heures par jour (hors week-end), contre 22 % des 35-64 ans et 6 % des 65-85 ans.

Enfin, hors activités professionnelles, 20 % des Ligériens déclarent passer plus de quatre heures par jour devant un écran (24 % en France). Le taux est particulièrement élevé chez les 18-34 ans (35 %) ; il descend à 13 % chez les 35-64 ans pour remonter ensuite à 19 % (65-85 ans).

Source : *Activité physique et sédentarité en Pays de la Loire – Premiers résultats du Baromètre de Santé publique France 2021* (2 p.).



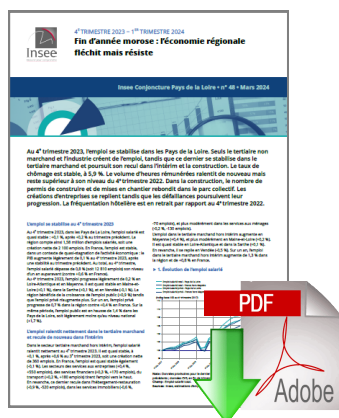
Économie

Quand le bâtiment va... tout va ?

Dans *Insee Conjoncture Pays de la Loire* n° 48 de mars 2024 ⁽¹⁾, les auteurs observent que dans la région, 6 360 logements sont autorisés à la construction au quatrième trimestre 2023. Leur nombre prend toute sa signification si on souligne que cela représente une hausse de 17,1 % par rapport au trimestre précédent. En outre, cette hausse est plus marquée qu'au niveau national (+ 7,8 %).

Ainsi, dans les Pays de la Loire, le nombre de permis de construire se redresse après une baisse significative au troisième trimestre. L'augmentation est portée par le rebond important du nombre d'autorisations dans le parc collectif (+ 46,0 %, après - 32,2 % au trimestre précédent). En revanche, le nombre d'autorisations continue de diminuer pour les logements individuels (- 9,3 %, après - 12,1 % au trimestre précédent).

Au quatrième trimestre 2023, 5 130 logements ont été mis en chantier dans les Pays de la Loire. Cela marque une progression de 10,4 % par rapport au trimestre précédent (- 1,6 % au plan national). Cette hausse met fin à une série de quatre trimestres consécutifs de baisse. Là également, parc collectif et logements individuels connaissent des évolutions contrastées.



Les défaillances d'entreprises sont préoccupantes

Dans *Insee Conjoncture Pays de la Loire* n° 48 de mars 2024 ⁽¹⁾, les auteurs signalent que fin décembre 2023, dans la région, 2 350 défaillances d'entreprises ont été enregistrées sur les douze derniers mois. Leur nombre augmente de 6,0 % au quatrième trimestre. Certes, c'est moins qu'au niveau national (+ 8,3 %).

Cette tendance à la hausse s'observe de manière continue depuis neuf trimestres. La construction et le commerce sont les deux secteurs, au quatrième trimestre, qui contribuent le plus à l'augmentation régionale. Sur un an, les défaillances d'entreprises augmentent de 37,2 % dans la région, soit à un rythme légèrement plus élevé qu'au niveau national (+ 35,6 %). Le niveau des défaillances est désormais supérieur de 6,1 % à son niveau d'avant-crise dans la région au quatrième trimestre 2019.

Dans le même temps, au quatrième trimestre 2023, les Pays de la Loire ont enregistré moins de créations d'entreprises par rapport au trimestre précédent (- 3,6 %, contre - 1,0 % en France). Sur un an, les créations d'entreprises diminuent dans la région (- 3,4 %), tandis qu'elles sont stables au niveau national (+ 0,1 %).

La pensée hebdomadaire

« Un rapport de l'Organisation des Nations unies, publié le 12 février, jette une lumière crue sur une réalité inquiétante : une espèce migratrice sur cinq est actuellement menacée d'extinction, et 44 % d'entre elles voient leurs populations décliner de manière dramatique. (...) La préservation des espèces migratrices n'est pas seulement une question de protection animale, mais de survie planétaire. Nous devons abandonner notre vision anthropocentrique et reconnaître que chaque être vivant joue un rôle crucial dans la pérennité de la vie sur Terre. »

Édouard Reis Carona, rédacteur en chef, « Une facture en espèces » (éditorial), *Ouest-France* du 20 février 2024.

(1) – Guillaume Coutard, Samuel Deheeger, Christelle Manceau et Yohann Rivillon (Insee), « 4^e trimestre 2023 – 1^{er} trimestre 2024 : fin d'année morose – l'économie régionale fléchit mais résiste » (4 p.).